



## Question écrite

### Place de parc dans le secteur de l'espace loisir où en est-on ?

Monsieur le Président  
Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, Cher(ère)s Collègues,

Avec la construction du secteur du Voyeboeuf, les habitudes de parcage vont changer et être redistribuées.

Il est difficile à ce stade de savoir si dans le secteur précité il y aura une diminution, le même nombre de places ou une augmentation.

Nous nous posons donc les questions suivantes :

- Est-il prévu une convention avec les entreprises qui s'installent et s'installeront sur le site du Voyeboeuf pour que les surfaces goudronnées aux alentours de leurs bâtiments soient disponibles pour les besoins de parcage des organisateurs d'événements ?
- Quand est-il du projet de passerelle et passage à niveau pour relier l'espace loisirs au secteur de l'école des métiers techniques et ainsi profiter également des surfaces de cet espace, des discussions et conventions sont-elles également envisageable le cas échéant ?
- Existe-t-il un projet d'arrêt CFF-CJ dans le secteur de l'espace loisirs et des discussions ont-elles eu lieu avec les dits CFF-CJ ? Une telle réalisation permettrait de diminuer les besoins en places de parc et promouvoir les transports publics.

Je remercie le Conseil municipal pour ses réponses.

Pour le groupe PLR

Gaétane Voirol



Liberté



Cohésion



Innovation